

> Médecins spécialistes

Modifications apportées à l'Annexe 25 – Garde en disponibilité et à la Lettre d'entente n° 102 – Installations en pénurie d'effectifs

Des changements ont été apportés aux listes des disciplines et des établissements autorisés aux fins de la rémunération de la garde en disponibilité en vertu de l'Annexe 25 de l'Accord-cadre et de la rémunération du montant forfaitaire de la *Lettre d'entente n° 102*.

Vous trouverez les listes mises à jour à la page [Listes de désignation et listes de garde](#) sur notre site Web.

Ces changements entraînent la création de :

- 4 nouveaux codes de facturation en garde locale pour la discipline **Médecine interne**, secteur d'activité **Médecine obstétricale et gynécologique**, pour l'Annexe 25. La date d'entrée en vigueur est rétroactive au **9 février 2023**;
- 2 nouveaux codes de facturation en garde multi-établissements pour la discipline **Neurologie**, secteur d'activité **Neurologie pédiatrique**, pour l'Annexe 25. La date d'entrée en vigueur est rétroactive au **1^{er} juin 2023**;
- 4 nouveaux codes de facturation pour la spécialité **Neurologie** pour la *Lettre d'entente n° 102*. La date d'entrée en vigueur est rétroactive au **6 avril 2023**.

Vous avez **90 jours** à compter de la date de la présente infolettre pour nous facturer vos services.

Annexe 25

Code de facturation	Description	Tarif (\$)
19455	Supplément de garde locale, en semaine, pour la discipline Médecine interne , secteur d'activité Médecine obstétricale et gynécologique	190
19456	Supplément de garde locale, le samedi, le dimanche ou un jour férié, pour la discipline Médecine interne , secteur d'activité Médecine obstétricale et gynécologique	380
19457	Supplément de garde locale en territoire isolé ou éloigné (Annexe 19), en semaine, pour la discipline Médecine interne , secteur d'activité Médecine obstétricale et gynécologique	254
19458	Supplément de garde locale en territoire isolé ou éloigné (Annexe 19), le samedi, le dimanche ou un jour férié, pour la discipline Médecine interne , secteur d'activité Médecine obstétricale et gynécologique	698
19475	Supplément de garde multi-établissements, en semaine, pour la discipline Neurologie , secteur d'activité Neurologie pédiatrique	189
19476	Supplément de garde multi-établissements, le samedi, le dimanche ou un jour férié, pour la discipline Neurologie , secteur d'activité Neurologie pédiatrique	381

Lettre d'entente n° 102

Code de facturation	Description	Tarif (\$)
19459	Forfait journalier payable le samedi, le dimanche ou un jour férié, pour la spécialité Neurologie , article 3	190
19460	Forfait journalier payable le samedi, le dimanche ou un jour férié, pour la spécialité Neurologie , article 2	190
19461	Forfait journalier payable les jours de semaine, pour la spécialité Neurologie , article 3	443
19462	Forfait journalier payable les jours de semaine, pour la spécialité Neurologie , article 2	190

c. c. Agences de facturation commerciales